

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

<p><b>ABONNEMENTS :</b> MONACO - FRANCE et COLONIES Un an, 18 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Trois mois, 5 fr. ETRANGER (frais de poste en sus). Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois</p>	<p><b>DIRECTION et REDACTION :</b> au Ministère d'État  <b>ADMINISTRATION :</b> Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.</p>	<p><b>INSERTIONS LÉGALES :</b> 4 francs la ligne.  S'adresser au Gérant, Place de la Visitation</p>
---	---	---

**SOMMAIRE.**

**MAISON SOUVERAINE**  
Télégrammes à l'occasion de la fête patronymique de S. A. S. le Prince.  
**PARTIE OFFICIELLE**  
(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)  
Arrêté ministériel portant approbation de modifications aux statuts d'une société.  
Arrêté ministériel portant approbation de modifications aux statuts d'une société.  
Arrêté ministériel portant nomination d'un garçon de bureau.  
**PARTIE NON OFFICIELLE**  
(Avis - Communications - Informations)  
**AVIS ET COMMUNIQUÉS :**  
Relevé des prix des légumes et fruits.  
Prix des viandes de boucherie et de charcuterie.  
Prix du lait.  
**LA VIE LITTÉRAIRE**  
Émile Erckmann, par Lucien Descaves.  
**VARIÉTÉS**  
Voyage dans le Sahara disparu, par S. Louria.

**MAISON SOUVERAINE**

A l'occasion de la fête patronymique du Souverain, M. le Président du Conseil National a fait parvenir l'adresse suivante :

« Au nom du Conseil National et en mon nom personnel, j'ai l'honneur de prier Votre Altesse Sérénissime d'agréer, à l'occasion de Sa fête, l'expression des sentiments les plus respectueux et les plus dévoués. »

Son Altesse Sérénissime a répondu :

« Vous adresse ainsi qu'à collègues mes remerciements pour vœux fête. LOUIS. »

**PARTIE OFFICIELLE**

**ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

Nous, Ministre d'État de la Principauté,  
Vu la demande adressée le 10 août 1938 par M. Marcel Combouilhaud, Président du Conseil d'Administration de la Société d'Appareillage Radio Electrique ;  
Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de cette société tenue au siège social, le 18 juin 1938, portant augmentation du capital social de la société de la somme de un million cinq cent mille francs (1.500.000 frs), à la somme de trois millions de francs (3.000.000 de francs) ;  
Vu l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, modifiée par les Ordonnances des 17 septembre 1907 et 10 juin 1909 et par les Lois n° 71 du 3 janvier 1924 et n° 216 du 27 février 1936 ;  
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 19 août 1938 ;

**Arrêtons :**

**ARTICLE PREMIER.**  
Est approuvée l'augmentation du capital social de un million cinq cent mille francs (1.500.000 frs)

à trois millions de francs (3.000 000 de frs) de la société anonyme Société d'Appareillage Radio Electrique.

**ART. 2.**  
Cette modification devra être publiée au Journal de Monaco dans les délais et après accomplissement des formalités prévues par les Lois n° 71 du 3 janvier 1924 et n° 216 du 27 février 1936.

**ART. 3.**  
M. le Secrétaire Général du Ministère d'État est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le dix-neuf août mil neuf cent trente-huit.

Le Ministre d'État,  
É. ROBLOT.

Nous, Ministre d'État de la Principauté,  
Vu la demande adressée le 10 août 1938, par M. Edmond Picard, Industriel, agissant en qualité de représentant de la Société pour la Construction d'Appareils pour les Sciences et l'Industrie dite S. C. A. S. I. ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de la dite société tenue au siège social le 30 juillet 1938, portant augmentation du capital social de la société de la somme de quatre cent mille francs (400.000 frs) à la somme de huit cent mille francs (800.000 frs), adjonction à l'article 10 des statuts ;

Vu l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, modifiée par les Ordonnances des 17 septembre 1907 et 10 juin 1909 et par les Lois n° 71 du 3 janvier 1924 et n° 216 du 27 février 1936 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 19 août 1938 ;

**Arrêtons :**

**ARTICLE PREMIER.**

Sont approuvées les résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société pour la Construction d'Appareils pour les Sciences et l'Industrie dite S. C. A. S. I., décidant l'augmentation de quatre cent mille francs (400.000 frs), du capital social et portant adjonction à l'article 10 des statuts.

**ART. 2.**

Les résolutions sus-visées ainsi que le texte du nouvel article 10 devront être publiés au Journal de Monaco dans les délais et après accomplissement des formalités prévues par la Loi n° 71 du 3 janvier 1924.

**ART. 3.**

M. le Secrétaire Général du Ministère d'État est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le dix-neuf août mil neuf cent trente-huit.

Le Ministre d'État,  
É. ROBLOT.

Nous, Ministre d'État de la Principauté ;  
Vu l'Ordonnance Souveraine du 20 juillet 1937, constituant le Statut des Fonctionnaires, Agents et Employés de l'Ordre Administratif ;  
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement des 30 juillet et 2 août 1938 ;

**Arrêtons :**

M. Corradi Alfred est nommé Garçon de Bureau à la Direction des Services Budgétaires (2<sup>me</sup> classe).  
Cette nomination recevra effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1937.

M. le Conseiller de Gouvernement pour les Finances est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-trois août mil neuf cent trente-huit.

Le Ministre d'État,  
É. ROBLOT.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**AVIS & COMMUNIQUÉS**

La Police Municipale a relevé, sur les marchés de la Principauté, les prix des légumes et fruits à la date du 30 août 1938.

*Légumes*

Ail.....	kilog.	2.50 à 3 »
Artichauts.....	pièce	1.50 à 2 »
Aubergines.....	pièce	0.10 à 0.40
Carottes.....	kilog.	2 » à 3 »
—.....	paquet	0.25 à 0.60
Céleris.....	pièce	2 » à 3 »
Choux-verts.....	—	0.50 à 3.50
Concombres.....	—	0.50 à 1 »
Cresson.....	paquet	0.30 à 0.40
Courgettes.....	pièce	0.50 à 1 »
Épinards.....	kilog.	3.50 à 4 »
Haricots verts fins.....	—	7 » à 10 »
— verts.....	—	3.50 à 5.50
— rouges.....	—	5 » à 5.50
— blancs.....	—	4 » à 8 »
Navets.....	paquet	0.60
Oignons.....	kilog.	1.25 à 2.50
— petits.....	—	3 » à 5 »
Pommes de terre.....	—	0.80 à 1.50
Poireaux.....	paquet	0.50 à 3 »
Poirée ou blette.....	—	0.25 à 0.50
Poivrons verts.....	pièce	0.05 à 0.10
Poivrons jaunes.....	kilog.	1.50 à 4 »
Radis.....	paquet	0.50 à 0.60
Raves.....	—	0.50 à 0.70
Salades « laitue ».....	pièce	0.50 à 1.25
— « romaine ».....	—	0.40 à 0.50
— « frisée ».....	—	0.35 à 1 »
Tomates.....	kilog.	0.75 à 1.50

*Fruits*

Bananes.....	pièce	0.40 à 0.60
Citrons.....	—	0.25 à 0.75
Figues.....	douz.	1.50 à 2.50

Melons.....	pièce	0.75 à 4 »
Oranges.....	kilog.	8 »
Poires.....	—	3.50 à 7 »
Pommes.....	—	2.50 à 7 »
Pêches.....	—	2.75 à 8 »
Prunes.....	—	2.50 à 7 »
Raisin.....	—	2.50 à 8.50

#### Prix des Viandes de Boucherie et de Charcuterie

Sans changement avec la semaine précédente.

#### Prix du Lait

Sans changement :

En magasin.....	2 fr. »	le litre
A domicile.....	2 fr. 20 »	

## LA VIE LITTÉRAIRE

### ÉMILE ERCKMANN

La ville de Lunéville, où n'est pas né Emile Erckmann, mais où il est mort, au mois de mars 1899, à l'âge soixante-dix-sept ans, inaugurerait en 1902 le monument élevé à la mémoire d'un des auteurs de *L'Ami Fritz*; et Phalsbourg, à côté du monument érigé, en outre, aux deux romanciers, Erckmann et Chatrian, perpétuera bientôt le souvenir du premier, son enfant, en lui consacrant un musée, en même temps que sera célébré le centenaire de la mort d'un autre de ses fils, le maréchal Mouton, comte de Lobau.

A l'égard d'Emile Erckmann, l'hommage revêt un caractère de réhabilitation, sur lequel il n'est pas inutile d'insister.

Au lendemain du succès de *L'Ami Fritz* à la Comédie-Française, il avait été facile aux deux collaborateurs, alors étroitement unis, de se laver de l'opprobre dont Saint-Genest, entre autres, essayait de les couvrir, en les représentant comme des suppôts de l'Allemagne conquérante!

Une pareille accusation portée contre les hommes qui ont écrit *Le Blocus* et *L'Invasion* était surtout ridicule. Le croira-t-on? Elle faillit rencontrer plus de crédulité, lorsqu'elle fut reprise, quelques années plus tard; et reprise par qui? Par le propre collaborateur d'Erckmann, par le Chatrian, enfin!

J'ai raconté en détail, quand Erckmann mourut, la douloureuse histoire de ces quarante ans de collaboration, finissant dans la boue des injures et le déchirement d'un procès. Une misérable question d'argent divisait, leur tâche presque terminée, les deux amis, les deux frères aux noms inséparables pour la foule des lecteurs. Leur encre tournait en fiel et ils s'en éclaboussaient devant la galerie stupéfaite et navrée. Des mots irréparables étaient prononcés; toute réconciliation devenait impossible, même au bord de la tombe où Chatrian, le premier, descendit en 1890, environ un an après l'éclatante rupture.

Le souvenir qu'en garda Erckmann désola ses dernières années. Il avait rêvé de les passer à Phalsbourg, son berceau; à Phalsbourg, où toute son existence s'était écoulée, et que Napoléon appelait la pépinière de ses braves; à Phalsbourg, enfin, dont le charme et la gloire se perpétuent dans les plus belles pages de *l'Histoire d'un Paysan*, du *Blocus*, de *L'Invasion* et du *Conscrit de 1813*.

Mais l'agression de Chatrian, reprochant àprement à son collaborateur ses idées allemandes et le mariage de sa nièce avec un médecin militaire de l'armée prussienne, rendait impossible à Erckmann le séjour de son village annexé, méconnaissable d'ailleurs. Le bombardement du 14 août 1870 avait réduit presque toutes ses maisons en cendres; et pourtant Phalsbourg à bout de vivres et de munitions, ne s'était rendu que le 11 décembre, après avoir mis ses canons hors de service et brisé les fusils de ses défenseurs. C'est aujourd'hui une charmante petite ville, qui laisse davantage regretter, en face d'une église banale, la vieille tour et son horloge, qu'allait remonter le petit conscrit Joseph Bertha, apprenti chez le bon Melchior Gouldén du *Conscrit de 1813*.

Après la guerre donc, Erckmann, exilé inconsolable, battu à deux mille voix de majorité seulement, par l'ancien préfet du Haut-Rhin, Valentin, député de Strasbourg, à l'Assemblée Nationale de 1871 — Erckmann erre de Toul à Saint-Dié et de Saint-Dié à Lunéville, où Chatrian venait quelquefois le voir avant leurs dissentiments.

Je ne connais pas de biographie complète de ces poètes, qui nous rendent l'Alsace, dans leurs romans, avec tout de même un peu plus de génie que n'en montre M. René Bazin.

Je n'ai rassemblé sur eux que des notes éparses. Dans son *Cours de Littérature*, Lamartine a parlé du *Conscrit de 1813*, cet admirable récit auquel l'auteur des *Confidences* trouvait « la naïveté de la vie »; mais Sainte-Beuve n'a jamais écrit l'étude qu'il voulait consacrer aux romanciers jumeaux.

Je me suis heureusement rappelé, un jour, qu'un de mes distingués confrères, Emile Hinzelin, mort récemment, avait beaucoup connu Erckmann, son compatriote; qu'il avait été un des organisateurs du jubilé littéraire célébré à Lunéville, quelque temps avant la mort du conteur; et c'est à cet ami des derniers jours que je demandai les renseignements dont ma piété était avide. Car je rends à ces chefs-d'œuvre: les *Contes des bords du Rhin*, *Le Blocus*, *L'Ami Fritz*, les *Confidences d'un joueur de clarinette*, un culte fervent; et je suis sûr qu'on les lira encore lorsque tant de romans auxquels s'est longtemps attachée la faveur du public auront cessé de plaire. Il y a, dans cette lecture, du profit pour tous les âges; et je donnai précisément à M. Hinzelin, qui l'ignorait une preuve curieuse de la popularité universelle de nos conteurs.

Il y a trente ans, lorsqu'un mouvement des esprits entraîna vers le peuple russe des éducateurs de bonne volonté appartenant aux plus hautes classes de la société, sait-on quelles lectures édifiantes et récréatives faisaient à leurs élèves incultes les professeurs improvisés? Ils leur lisaient une traduction de *l'Histoire d'un Paysan*, d'Erckmann-Chatrian!

Depuis les péripéties de leur triste procès, dont je possède le dossier, ce n'est plus un secret pour personne: Erckmann était l'auteur des contes, que Chatrian, après révision légère et conseils d'ailleurs excellents, se chargeait de placer dans les journaux, les revues et les maisons d'édition. Erckmann avait une prédilection pour cette forme narrative, brève et substantielle. Il détestait le délayage. « Un roman — disait-il — est une

nouvelle sur laquelle on a renversé un encrier. » C'est Chatrian qui le poussait à écrire, « comme tout le monde », des romans laborieux et plus lucratifs.

Erckmann, pour le moindre de ses récits, se documentait avec soin, compulsait des Mémoires, refaisait les étapes de ses héros, visitait les champs de bataille et changeait même à peine — lorsqu'il les changeait — les noms des officiers et soldats du Premier Empire, dont les *cahiers*, moins répandus que ceux du capitaine Coignet, du sergent Fricasse ou du canonnier Bricard, avaient passé sous ses yeux.

Il maudissait la guerre, sans doute, mais la guerre offensive, de caprice ou d'ambition; et il suffit de lire *Le Fou Yégof* pour voir qu'il n'admettait pas qu'on se croisât les bras devant l'invasion étrangère.

En réalité, quelle que soit la valeur de la série des romans dits nationaux, Erckmann leur préférerait les tableaux de sa chère Alsace, et, entre tous, le *Joueur de Clarinette*, qui est, aussi bien, une merveille.

« Tout est vrai — disait-il — dans ce que je peins. Mais je vois de loin, par le souvenir et non d'après nature, comme au travers d'un voile qui adoucit les teintes. Je décris l'Alsace comme je l'aime; et ce qu'on aime est toujours très beau. »

Dans *L'Ami Fritz*, cet incomparable poème de la bonne chère et de l'amour épanoui dans un cœur de vieux garçon, c'était lui Fritz, gourmet, sensible, chaste et généreux. On a dit que, pour Suzel, avait posé une certaine Emma Flotte, qui faisait tourner les tables! Comme c'est mal connaître Erckmann!... Si l'on veut absolument savoir quel fut le modèle de la petite Suzel, si charmante et si fraîche, c'est au Louvre qu'il faut le chercher, parmi les Greuze devant lesquels allait rêver souvent Erckmann. Et rien ne caractérise mieux la manière du conteur que ce mélange d'idéalisme et de vérité. « Sans idéalisme — disait-il — il n'y a pas d'art. »

On a aussi reproché à Erckmann-Chatrian la pauvreté de leur vocabulaire, de leur style. Le reproche tourne en compliment; car est-il une langue plus admirable que celle qui permet de tout dire avec trois cents mots?

Sauf About, qui a vainement essayé de l'imiter dans sa *Madelon*, aujourd'hui oubliée, Erckmann n'entretint, dans la littérature, aucune relation. Il venait rarement à Paris, s'installait dans une brasserie du faubourg Saint-Denis, où il retrouvait des compatriotes, et ne les quittait guère. Il n'entendit même pas jusqu'au bout sa pièce, *L'Ami Fritz*, lorsqu'on la joua au Théâtre-Français.

Ses auteurs favoris étaient Pascal et... Thiers! Il faut qu'Emile Hinzelin me l'ai dit pour que je le croie.

Très fin, sous ses dehors de chef de bataillon en retraite, il se vengeait spirituellement des attaques de Chatrian, qui le traitait de Prussien; et, lorsque des admirateurs lui faisaient signer, à la brasserie, des pipes en terre qu'il avait fumées une fois, il s'exécutait en disant: « il me semble que je suis Chatrian! » Chatrian, chef du service des titres à la Compagnie de l'Est, signait du matin au soir...

LUCIEN DESCAVES  
de l'Académie Goncourt.

## VARIÉTÉS

## Voyage dans le Sahara disparu

Comme l'océan, le Sahara a toujours attiré les hommes forts, avides de connaître le mystère de ses étendues sans bornes et de triompher du péril de la mort, qui guette à chaque pas l'imprudent voyageur.

Si, aujourd'hui, grâce surtout aux troupes d'occupation sahariennes et coloniales, on commence à en connaître à peu près entièrement la topographie, on n'a réussi, par contre, qu'à soulever un coin du voile qui recouvre son histoire millénaire. Aux explorateurs et savants les plus connus qui ont osé affronter le Pays de la Soif : Caillé, Duveyrier, R. P. de Foucauld, général Laperrine, Flatters, Foureau-Lamy et, plus près de nous, Kilian, Gautier, Reygasse, Soyer, Coche, Chasseloup-Laubat, Lhote, il serait injuste de ne pas associer les officiers et les sous-officiers du bled, qui comme le colonel Garbillet, les capitaines Gay, Lanuey et tant d'autres, apportent tous les jours à la science leur précieuse collaboration de pionniers. Qui donc, sinon eux, aurait pu signaler aux savants et chercheurs les emplacements des restes archéologiques les plus divers, rencontrés au cours de leurs pérégrinations loin des pistes faciles ? Qui aurait pu, comme eux, recueillir des populations autochtones les témoignages et traditions orales, et les transmettre avec un dévouement absolu et la modestie d'un fréquent anonymat ?

Parmi les découvertes qui ont enrichi le tableau de chasse des touristes, des explorateurs et des savants, certaines sont du domaine aride de la géologie. Nous ne citerons que pour mémoire les Strombes et coquillages divers que nous rapportons de la région d'Ohanet. Le plus beau spécimen, trouvé entier dans le sable, et offert par le lieutenant Coudry, commandant le détachement de sahariens, date de l'ère secondaire, au cours de laquelle cette région était recouverte par la mer. D'autres pièces sont plus récentes, notamment un petit coquillage de l'époque quaternaire et actuelle, que nous rapportons des sables d'Ouargla. Les coquillages fossilisés se présentent avec une patine ambrée, spéciale saharienne, très caractéristique.

Au puits de Bel-Gebbour, situé au fond du Gassi-Touil, couloir de 15 kilomètres environ de largeur, qui traverse le Grand Erg Oriental de Fort-Lallemand vers le Sud, nous avons trouvé du bois pétrifié, ou plutôt hématitisé, comme celui que l'interprète militaire de Fort-Polignac, M. Charavin, voulut bien nous remettre.

Il n'est pas possible d'attribuer un âge à toutes ces matières vivantes aujourd'hui fossilisées. Elles indiqueraient tout au plus que, si la mer a recouvert le Sahara à une époque très reculée — où la France elle-même, d'ailleurs, était partiellement sous les eaux — cette mer se serait retirée avant l'apparition de l'homme. Le Sahara serait devenu une zone d'épandage de grands fleuves quaternaires. Les oueds actuels quand ils coulent, n'occupent qu'une infime parcelle du lit de ces fleuves. Il n'est pas rare de trouver dans le fond de vallées complètement desséchées des arbustes : éthels, tamaris, croncas, qui puisent l'eau dans

une nappe souterraine. Quand on sonde dans le creux de ces vallées, l'eau apparaît, à une profondeur assez faible de trois ou quatre mètres, plus ou moins potable.

Mais ce qui émeut davantage encore le chercheur, ce sont les antiques restes de l'homme-enfant, de l'homme primitif, de celui qui n'avait que son bras et son courage pour lutter contre les forces de la Nature et ses implacables ennemis : les fauves et — déjà — les autres hommes.

Il serait intéressant de pouvoir comparer les ossements humains préhistoriques aux types les plus anciens connus, qui ont permis à Darwin d'étayer sa thèse des origines simiesques de l'homme. Nous aurions peut-être l'intime satisfaction de savoir que ces hommes sahariens étaient plus près du gorille que nos ancêtres ! Les nombreux monuments funéraires découverts aussi bien dans le Hoggar que dans le Tassili et le Ténéré, se présentent sous la forme, soit de tumuli entourés parfois d'enceintes circulaires en pierres avec allées orientées vers l'Est, soit d'amas de pierres en forme de croissants, ouverts également à l'Est, placés directement sur le sol ou sur des plate-formes en pavages grossiers. Les squelettes humains de certaines de ces tombes apparaissent accroupis, souvent seuls, et quelquefois assis sur des béliers. Cette façon d'ensevelir leurs morts — accroupis face à l'Orient, les mains soutenant le visage — se retrouve dans les traditions orales de certaines tribus.

Quoi qu'il en soit, les ossements retrouvés sont d'une époque très récente. Quant aux tombes musulmanes classiques, on sait que le mort repose la tête au Nord, les pieds au Sud, le visage tourné vers la Mecque. La fosse est généralement peu profonde et le corps est recouvert de pierres dont certaines sont dressées.

A quelle cause attribuer la disparition des ossements humains de l'époque à laquelle appartiennent la plupart des outils en silex trouvés ? A toutes celles qui ont fait disparaître les ossements de nos régions aujourd'hui tempérées il faut ajouter les puissances destructives du soleil saharien et du vent de sable, qui usent rapidement toutes choses et les réduisent en poussière.

On voit, dès lors, la difficulté d'établir une chronologie sûre par l'étude des créations de l'homme quaternaire : outils, armes, gravures et peintures rupestres. Ne voyons-nous pas, à notre époque de civilisation avancée, des peuplades vivant en de nombreux points du globe suivant des modes de civilisation primitive ? L'homme quaternaire, qui vivait dans les cavernes du Sud de la France, était-il le contemporain de l'homme du Tassili, ou vivait-il plusieurs millénaires avant ou après lui ?

Il est permis, toutefois, de se représenter le Sahara d'alors beaucoup plus humide qu'aujourd'hui, et relié peut-être à l'Europe, telle qu'elle existait par un continent aujourd'hui disparu. Les savants comparent les outils sahariens à tous ceux qui furent trouvés dans les grottes préhistoriques du Bassin Méditerranéen, et estiment leur ancienneté à 10 ou 12.000 ans.

Si on trouve assez facilement, au pied de certaines dunes, des ateliers d'outils et d'armes en silex taillé, il est curieux d'observer la rareté des objets en métal d'époques par conséquent ultérieures. Les fléchettes, grattoirs, couteaux,

aiguilles en silex taillé, les hachettes et pointes de lances — nous en rapportons de beaux spécimens en quartzite — sont parfois exécutés avec un art tellement parfait, qu'on en reste confondu.

S. LOURIA.

## GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO.

## EXTRAIT

Par arrêt en date du vingt-sept août mil neuf cent trente-huit, exécutoire sur minute et avant enregistrement, la Cour d'Appel de la Principauté de Monaco a confirmé un jugement rendu par le Tribunal de Première Instance, en date du vingt et un juillet mil neuf cent trente-huit, enregistré, et en conséquence a dit qu'il y avait lieu à adoption par la dame Mathilde BERARDI, veuve du sieur Robert STEVENAZZI, commerçante, demeurant à Monaco, 8, rue Caroline, de la dame Clémentine-Marie-Catherine PERRUCHIONE, épouse du sieur Albert GARZI, commerçant, avec lequel elle demeure à Monaco, 8, rue Caroline.

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 254 du Code Civil.

Monaco, le vingt-sept août mil neuf cent trente-huit.

Pour le Greffier en Chef,  
Louis THIBAUD.

Etude de M<sup>e</sup> ALEXANDRE EYMIN

Docteur en droit, notaire  
2, Rue Colonel-Bellando-de-Castro, Monaco

## Cession de Fonds de Commerce

(Première Insertion)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné, le 30 août 1938, enregistré, M. Edouard PIRALLA, ébéniste, demeurant et domicilié n° 8, rue des Géraniums, à Monte-Carlo, a acquis de M. Claude-Marie GUERRE, commerçant, demeurant et domicilié n° 18, rue des Roses, à Monte-Carlo, le fonds de commerce de vente d'articles de Paris, mercerie et bonneterie, exploité dans un immeuble situé n° 11, rue des Roses, à Monte-Carlo.

Les créanciers de M. Guerre, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements qui seraient faits en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours, à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 1<sup>er</sup> septembre 1938.

(Signé :) Alex. EYMIN.

Etude de M<sup>e</sup> ALEXANDRE EYMIN

Docteur en Droit, Notaire,  
2, Rue Colonel-Bellando-de-Castro, Monaco.

## Cession de Fonds de Commerce

(Deuxième Insertion)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné, le 19 août 1938, enregistré, M<sup>lle</sup> Simone-Julienne-Marie DUCHATEL, célibataire majeure, sans profession, demeurant et domiciliée n° 2, boulevard de France, à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), a acquis de M. Firmin-Auguste BERARD, logeur en meublé, demeurant et domicilié n° 2, boulevard de France, à Monte-Carlo, un fonds de commerce de chambres meublées, exploité par M. Firmin-Auguste BERARD, dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble dénommé Spring Palace, situé n° 2, boulevard de France, à Monte-Carlo.

Les créanciers de M. Bérard, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements qui seraient faits en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 1<sup>er</sup> septembre 1938.

(Signé :) Alex. EYMIN.

### Société Nationale des Chemins de Fer Français

#### Région du Sud-Est

#### XIV<sup>e</sup> FOIRE COLONIALE ET INTERNATIONALE DE MARSEILLE

A l'occasion de la XIV<sup>e</sup> Foire Coloniale et Internationale qui aura lieu à Marseille, du 17 septembre au 3 octobre 1938, il sera délivré en toutes classes des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 % sur les prix des billets simples à place entière).

Ces billets, utilisables dans tous les trains du service régulier, dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés pour Marseille, du 17 septembre au 3 octobre 1938, par toutes les gares situées sur les sections de ligne de :

Lyon à Pas-de-Lanciers, Lyon à Pont-d'Avignon, Avignon au Rove, via Cavaillon et Port-de-Bouc, Alès à Nîmes, Sète à Tarascon, Grenoble à Valence, Livron à Veynes, Nyons à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Buisles-Baronnies à Orange, Orange à l'Isle-Fontaine-de-Vaucluse, Carpentras à Sorgues, Apt à Cavaillon, Cavaillon à Pertuis, Briançon à Aix-en-Provence, Digne à Saint-Auban, Menton à La-Garde, Fontansaorge à Nice, Grasse à Cannes, Draguignan aux Arcs, Carnoules à Gardanne, Les-Salins-d'Hyères à La-Pauline, ainsi que par les gares d'Annecy, Chambéry, Genève et Saint-Étienne.

Ces billets seront valables uniformément quatre jours, sans faculté de prolongation.

Ils comporteront une réduction de 50 % sur chacun des trajets simples d'aller et de retour, et les enfants de 4 à 10 ans ne paieront que la moitié, des prix ainsi fixés.

Ces titres de transport ne donneront pas droit à la faculté d'arrêt en cours de route.

### Société Nationale des Chemins de Fer Français

#### Région du Sud-Est

#### Manifestation de Folklores Corse et Provençal en l'honneur du Général Bonaparte

A l'occasion de la Manifestation de Folklores Corse et Provençal en l'honneur du Général Bonaparte, qui aura lieu à Toulon, le 25 septembre 1938, il sera délivré à cette date, en toutes classes, des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 % sur les prix des billets simples à place entière).

Ces billets, utilisables dans tous les trains du Service Régulier, dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés le 25 septembre 1938, pour Toulon, par toutes les gares situées sur les sections de ligne de :

Menton à Toulon, La Pauline-d'Hyères aux Salins d'Hyères, Les Arcs à Draguignan, Cannes à Grasse, Nice à Breil, Gardanne à Carnoules, Aubagne à La Barque, Rognac à Marseille, Aix-en-Provence à Marseille, Aix-en-Provence à Rognac.

Ces billets comporteront une réduction de 50 % sur chacun des trajets simples d'aller et retour.

Les enfants de 4 à 10 ans paieront la moitié des prix ainsi fixés.

Ces billets seront valables, pour le retour, les 25 et 26 septembre 1938, et ne comporteront par la faculté d'arrêt en cours de route.

## 10 frs + 15 frs = 15 frs ?

Comment ? Lisez l'Offre  
que vous fait ci-dessous

### VIE A LA CAMPAGNE

La Revue pratique avant tout par le Texte et par l'Image des Travaux, Produits, Plaisirs de la Campagne. Pour vous permettre de la mieux apprécier, souscrivez pour 15 francs seulement un abonnement d'essai de Trois mois à l'Édition Mensuelle de

#### Vie à la Campagne

Vous recevrez les trois premiers numéros à paraître de cette Revue, valeur 15 francs. Grâce à ses conseils, vous tirerez aussi de votre séjour à la Campagne par les Sports, les Jeux et les Distractions : Joies saines et repos de l'esprit.

#### SANS AUTRE DÉPENSE

vous recevrez, en outre, 2 numéros, valeur 10 francs, d'une Revue-Sœur universellement connue : Les Lectures pour Tous, pouvant être mis entre toutes les mains, chacun contenant un roman complet. Vous pouvez bénéficier de cette offre temporaire en vous abonnant pour un an, moyennant 50 francs. Vous recevrez, en outre, 10 numéros des « Lectures pour Tous ».

#### Profitez de suite de cette Offre Intéressante

Ecrivez à M. Albert MAUMENE  
Librairie Hachette, 19, boul. Saint-Germain, Paris-6<sup>e</sup>

## "MINERVA"

(13<sup>e</sup> ANNÉE)

le Grand Illustré Féminin  
que toute femme intelligente  
doit lire



est le journal le plus complet  
que vous puissiez désirer. Sa  
présentation séduit. Sa lecture  
retient, car il publie les  
articles et les nouvelles des  
auteurs préférés des femmes;  
les romans les plus émouvants,  
signés Dely, Marcelle  
Vioux, etc...

Vous y trouverez chaque semaine  
de grandes enquêtes,  
les interviews des artistes que  
vous aimez, la vie romancée  
de toutes les vedettes de  
l'écran, et les derniers échos  
de la Mode, de la Littérature,  
du Théâtre, du Cinéma.

## "MINERVA"

1, Rue des Italiens, Paris-9<sup>e</sup>  
Spécimen gratuit sur demande

### APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL

#### H. CHOINIÈRE ET FILS

18, B<sup>o</sup> DES MOULINS - MONTE-CARLO

### ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 020.08

### ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

## François MUSSO

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL

18, Boulevard des Moulins -- MONTE-CARLO

Téléphone 023.33

### POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GENERAL

Prêts Hypothécaires - Gérances - Assurances

## AGENCE MARCHETTI

Fondée en 1897

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 024.78

### BULLETIN DES OPPOSITIONS

sur les Titres au Porteur

#### Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Sanmori, huissier à Monaco, en date du 20 septembre 1937. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 2193, 32822, 36482, 47321, 340035, 472489 à 472493.

Exploit de M<sup>e</sup> Sanmori, huissier à Monaco, en date du 7 février 1938. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco portant les numéros 53.526 et 53.527.

Exploit de M<sup>e</sup> Sanmori, huissier à Monaco, en date du 27 avril 1938. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 3359.

Exploit de M<sup>e</sup> Pissarello, huissier à Monaco, en date du 26 juillet 1938. Dix Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 11.643, 14.983, 17.638, 22.851, 44.702, 45.306, 49.646, 52.782, 61.339, 63.929.

Exploit de M<sup>e</sup> Pissarello, huissier à Monaco, en date du 16 août 1938. Cinquante Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 301.649, 302.553, 303.098, 303.099, 303.100, 303.135, 303.177, 306.414, 308.039, 311.431, 312.545, 312.781, 313.271, 313.272, 313.273, 313.405, 313.610, 313.611, 313.612, 315.547, 316.276, 317.657, 319.429, 319.970, 321.170, 321.171, 321.172, 321.173, 321.194, 321.195, 321.196, 321.197, 321.198, 324.727, 329.238, 334.333, 334.334, 335.791, 335.836, 336.428, 337.410, 337.486, 339.554, 339.691, 343.003, 343.004, 346.565, 347.068, 348.631, 348.620.

#### Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Sanmori, huissier à Monaco, en date du 4 juin 1938. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 495.138 à 495.147.

#### Titres frappés de déchéance

Du 21 février 1938. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 3.467, 26.297, 53.592, 315.963. — Quatre Obligations 4 % de la même Société, portant les numéros 75.106, 85.197, 137.994, 151.796. — Une Action de la même Société, portant le numéro 56.602. — Un Cinquième d'Action de la même Société, portant le numéro 16.715.

Du 11 mai 1938. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 58.782.

Du 1<sup>er</sup> juillet 1938. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 38.072.

Du 15 juillet 1938. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44.620 et 53.447.

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. — 1938